

AIDE-MÉMOIRE POUR L'ORGANISATION D' ACTIONS COLLECTIVES



AVANT L' ACTION

DIFFUSER SUR LES MÉDIAS SOCIAUX	Créez un événement Facebook quelques semaines avant l'action en incluant les heures de début et de fin et les adresses précises et alimentez-le avec des publications (diffusion de vignettes, compte à rebours, etc.). Multipliez les médias sociaux : Tik Tok, Twitter, Instagram.	
DIFFUSER UN COURRIEL DE MOBILISATION	Diffusez votre courriel aux membres et allié-e-s (regroupements régionaux et nationaux, organismes communautaires, syndicats, associations étudiantes, etc.) et demandez de diffuser votre événement.	
CRÉER UNE AFFICHE ET FAIRE DE L'AFFICHAGE	Le site www.canva.com peut être un bon site pour créer vos affiches. Utilisez votre affiche pour les réseaux sociaux, et pour faire de l'affichage sur des poteaux et dans des commerces, de la distribution de tracts et une tournée d'organismes. Une belle façon de créer des alliances !	
TROUVER DES PORTE-PAROLÉS	Prévoyez 1 ou 2 porte-paroles : une qui a plus d'expérience avec les médias et une en apprentissage ou une personne salariée et une membre de l'organisme. Prenez le temps de vous préparer ensemble, de faire des simulations d'entrevues. Certains médias vont privilégier une seule porte-parole.	
FAIRE DES LIGNES DE PRESSE	Les lignes de presse sont les messages-clés que vous souhaitez communiquer lors d'entrevues médiatiques (revendications, problématique, quelques données/statistiques). Préparez du contenu résumé pour une entrevue de 2 minutes, et du contenu pour une entrevue plus longue. En annexe 1: Exemple de lignes de presse	
CONVOQUER LES MÉDIAS	L'avis de convocation est un message envoyé aux médias avant votre action afin de les inviter. Envoyez l'avis de convocation quelques jours avant l'action et le matin du jour J. Déterminez une responsable des relations médias. Le numéro de cellulaire de cette personne, qui est joignable avant, pendant et après l'action, est sur l'avis de convocation. En annexe 2 : Liste des médias En annexe 3 : Exemple d'avis de convocation	
RÉDIGER UN COMMUNIQUÉ DE PRESSE	Le communiqué de presse a pour but d'informer les médias de votre événement et du message politique que vous souhaitez passer. En annexe 4 : Exemple de communiqué de presse	
RECRUTER UNE PHOTOGRAPHE /VIDÉASTE	Déterminez une responsable qui sera responsable de la prise des photos et des vidéos. Ne comptez pas sur la présence de médias, faites vous-mêmes des captations et des photos. Lors d'une action « dérangeante », vous pouvez prévoir de filmer au besoin la police.	
INFORMER, SI VOUS LE SOUHAITEZ, LA POLICE DE VOTRE ACTION	Libre à chaque groupe d'informer ou non la police. Rappelez-vous que vous avez le droit de manifester. Déterminez une responsable qui sera responsable du contact avec la police avant et pendant l'action. Petit guide sur le droit de manifester : https://liguedesdroits.ca/revalorisons-lexercice-du-droit-de-manifester-collectivement-au-quebec/ Pour la ville de Québec, le contact est Jean-Michel Côté-Lemieux : Jean-Michel.Cote-Lemieux@spvq.quebec	

AIDE-MÉMOIRE POUR L'ORGANISATION D' ACTIONS COLLECTIVES



AVANT L' ACTION (suite)

TROUVER DES VOLONTAIRES POUR LA SÉCURITÉ	L'objectif est d'assurer la sécurité des participantes. Prévoyez environ une volontaire à la sécurité pour 15 participantes prévues. Informez les volontaires que vous tiendrez une rencontre 15 minutes avant l'action. Déterminez une responsable qui donnera les consignes le jour J. En annexe 5 : Le service de sécurité dans nos actions collectives	
PRÉPARER L'ANIMATION	L'animation d'une action collective peut comprendre plusieurs aspects : l'animation générale, les prises de parole politiques, les témoignages, les animations humoristiques, les slogans, les chansons, etc. Déterminez une responsable de l'animation. Trouvez, au besoin, des volontaires aux slogans et prévoyez une feuille de slogans (le RGF-CN peut vous partager des idées de slogans). En annexe 6 : Exemple déroulement d'une action collective	
FAIRE DU REPÉRAGE ET ASSURER L'ACCESSIBILITÉ	Allez sur les lieux de l'action et/ou faites le trajet de la marche afin de repérer les possibles travaux, obstacles à la mobilité. Ajustez le trajet et le lieu au besoin. En annexe 7: Recommandations pour des événements accessibles	
ASSURER UN TRANSPORT	Prévoyez un véhicule pour transporter le système de son au besoin ou pour les personnes à mobilité réduite.	
RÉSERVER UNE INTERPRÈTE LSQ	Prévoyez la présence de personnes sourdes et réservez des interprètes le plus tôt possible. En annexe 7: Recommandations pour des événements accessibles	
PRÉVOIR LE MATÉRIEL	Prévoyez le matériel: système de son et/ou mégaphones, matériel d'animation, bannières, affiches, autres visuels, dossards pour la sécurité, trousse de premiers soins, copies du communiqué de presse, du déroulement, des slogans. Le RGF-CN peut prêter du matériel. Selon le matériel utilisé, prévoir des responsables pour tenir la bannière, gérer le système de son, etc.	



AIDE-MÉMOIRE POUR L'ORGANISATION D' ACTIONS COLLECTIVES

RÔLES LA JOURNÉE DE L'ACTION



RESPONSABLE DES RELATIONS AVEC LES MÉDIAS	La responsable des relations avec les médias envoie de nouveau l'avis de convocation le matin du jour J. Elle peut appeler directement la salle des nouvelles des médias pour parler à la répartitrice/teur des nouvelles et s'assurer de la réception de l'avis de convocation. Elle facilite les entrevues tout au long de la journée, rejoint rapidement les porte-paroles en cas de demandes d'entrevues (important de s'échanger vos numéros) et accueille les médias lors de l'action.	
PORTE-PAROLÉS MÉDIAS	Les porte-paroles sont disponibles avant, pendant et après l'action.	
RESPONSABLE DE L'ANIMATION	La responsable de l'animation voit au bon déroulement de l'animation : mot de bienvenue, prises de parole, chanson, sketches, etc.	
RESPONSABLE SÉCURITÉ	La responsable de la sécurité a deux rôles : parler avec la police (s'il y a lieu) et assurer la sécurité de l'action. Elle accueille les volontaires à la sécurité et les rencontre 15 minutes avant le début de l'action pour leur expliquer leurs responsabilités.	
RESPONSABLE DES PHOTOS ET VIDÉOS	La responsable de la prise de photos s'assure d'immortaliser votre action et permet la création de votre propre album-photos. Elle peut diffuser « live » quelques photos et des vidéos.	
RESPONSABLE DES SLOGANS	Vous pouvez prévoir deux équipes de slogueuses afin de pouvoir s'alterner et prendre des pauses. Vous pouvez prévoir de la musique féministe pour alterner.	
RESPONSABLE DU SON	La responsable du son voit au montage, s'il y a lieu, du système de son (ou vous pouvez demander à l'équipe du RGF-CN).	

APRÈS L'ACTION



RAMASSER LE STOCK	Prévoyez à l'avance qui s'occupera de ramasser le matériel et qui le ramènera au local. On évite ainsi une éventuelle désertion du comité organisateur et des collègues qui sont peut-être déjà parties se réchauffer au bistro du coin !	
FAIRE LE SUIVI DES MÉDIAS	Envoyez le communiqué de presse aux médias. Vous pouvez y joindre quelques photos. N'oubliez pas de diffuser votre communiqué sur votre site web et sur les médias sociaux.	
CRÉER UN ALBUM-PHOTOS	Diffuser des photos de votre mobilisation sur les médias sociaux.	
FAIRE UNE REVUE DE PRESSE	Faites le tour des médias pour voir la couverture médiatique de votre action collective. Vous pouvez diffuser les captures d'écran de ces articles ou entrevues sur les médias sociaux.	
FAIRE UN SUIVI À VOS MEMBRES	Diffusez des nouvelles de votre action collective à vos membres pour leur donner le goût de participer une prochaine fois ! Vous pouvez, dans cette communication, rappeler l'objectif de votre mobilisation, joindre des photos, le communiqué de presse et la revue de presse.	

Exemple de lignes de presse

Action féminicides octobre 2023

Nous sommes là pour (le résumé pour une entrevue courte de 30 secondes) :

- Exprimer notre colère face à ce nouveau féminicide
- Dénoncer la banalisation des féminicides et des violences envers les femmes.
- Briser le silence et visibiliser les féminicides
- Exiger du gouvernement de faire de la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants une priorité.

Qu'est-ce qu'un féminicide ?

- Les féminicides ne sont pas des actes isolés inexplicables. Ce ne sont pas des drames imprévisibles (voire passionnels) qu'on nous décrit souvent dans les médias.
- Plusieurs signaux avaient été lancés avant, mais ignorés.
- Les meurtres des femmes et des enfants par un conjoint ou un ex-conjoint font partie d'un continuum de violences normalisées et banalisées.
- Ces violences sont le fruit d'un rapport de domination des hommes sur les femmes que la société tolère, que les médias banalisent.
- La prise de contrôle et la domination peuvent amener le conjoint violent jusqu'au filicide afin que ses enfants ne puissent continuer à vivre sans lui et ainsi punir sa conjointe ou ex-conjointe. C'est une dynamique de violence intrafamiliale, à savoir la prise de contrôle et la domination. Cela fait partie du continuum des violences faites aux femmes. Ce n'est pas uniquement un suicide s'il se tue, il fait le choix de tuer sa famille.
- La violence post-séparation est fréquente, la séparation est une période importante où il y a un risque accru pour les femmes, plusieurs féminicides ont eu lieu dans cette période. Les hommes ne supportent pas de perdre le contrôle sur leur conjointe.

Quelques chiffres

- En 2021 : 26 féminicides au Québec, dont la vaste majorité (17) dans un contexte conjugal. Forte hausse. En 2022 : 14 féminicides. En 2023 : 9 femmes et 5 enfants assassinées depuis le début de l'année
- Une femme est assassinée au Canada tous les 2 jours.
- En 2022, les femmes autochtones constituaient 36 % des victimes de féminicides (5 % pop. canadienne).
- Les femmes vivant avec un handicap ont deux fois plus de risque de vivre de la violence conjugale.
- Les femmes lesbiennes et bisexuelles sont de 3 à 4 fois plus susceptibles que les femmes hétérosexuelles de signaler des expériences de violence conjugale.
- 184 femmes ont été tuées en 2022 au Canada, une augmentation de 20 % par rapport à 2019.

Solutions

Les solutions sont multiples et doivent dénoncer le caractère inacceptable et criminel de la violence conjugale et renforcer la confiance des victimes et du public dans l'administration de la justice :

- Augmentation du financement en prévention, en accompagnement et en hébergement des femmes victimes de violences conjugales et sexuelles,
- Formations obligatoires et continues sur la violence conjugale pour tous les acteurs et les actrices qui interviennent auprès des femmes et des enfants,
- Changements en profondeur de la culture de notre système de justice
- Éducation à la sexualité axée sur des modèles de relations positifs basés sur l'égalité entre les genres.
- Développement des services culturellement pertinents pour les Autochtones.
- Mise en œuvre des 190 revendications déposées en décembre 2021 visant à améliorer l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale.
- Tribunaux spécialisés : Les victimes de violences conjugales ne peuvent bénéficier des avantages du tribunal spécialisé devant les tribunaux civils lorsqu'il est temps d'aborder la garde des enfants, la séparation ou le partage du patrimoine familial.

Liste médias

Attention, les coordonnées sont sujettes à changement. Vérifiez régulièrement les contacts. Ajoutez à cette liste les coordonnées des journalistes qui vous contactent afin de pouvoir les relancer pour d'autres actions.

Nom du média	Diffusion de convocation et de communiqué	Diffusion courrier des lectrices et lettres d'opinion
Journal Le Devoir	redaction@ledevoir.com ;	Courrier des lectrices : lettres@ledevoir.com (entre 400 et 475 mots). Lettre d'opinion : opinion@ledevoir.com (entre 800 et 900 mots).
Presse-toi à gauche	redaction@pressegauche.org	redaction@pressegauche.org
La Presse	redaction@lapresse.ca ;	https://aide.lapresse.ca/hc/fr-ca/articles/16701353767447-Soumettre-un-texte-d-opinion (max 600 mots)
ICI Québec Radio-Canada RDI/CBC	nouvelles.quebec@radio-canada.ca Salle des nouvelles : 419- 656-8557 temoin@radio-canada.ca (RDI)	
Noovo	nouvelles@noovo.info	
TVA Nouvelles	nouvelles@tva.ca	faitesladifference@tva.ca (entre 300 et 500 mots).
Journal Le Soleil	nouvelles@lesoleil.com	opinions@lesoleil.com
Journal de Québec	jdq-scoop@quebecormedia.com Salle des nouvelles : 418-683-1573	https://www.journaldequebec.com/contactez-nous
Radio CKIA	matin@ckiafm.org	
Radio CKRL	programmation@ckrl.qc.ca	
Journal Droit de parole	info@droitdeparole.org	
Journal Québec Hebdo	redaction_quebec@metromedia.ca	https://www.quebechebdo.com/contact/
Journal Impact (Uni. Laval)	redaction@impactcampus.ca	
Radio CIHO FM	nouvelles@cihofm.com	
Le Charlevoisien	journal@lecharlevoisien.com Baie Ste-Paul : 418 435-0220 La Malbaie : 418 665-1299	journal@lecharlevoisien.com
Courrier de Portneuf	journaliste@courrierdeportneuf.com	journaliste@courrierdeportneuf.com

Exemple avis de convocation

Marche du 6 décembre 2023



AVIS DE CONVOCATION AUX MÉDIAS

Marche de commémoration de la tuerie de Polytechnique

Québec, le 5 décembre 2023 – Le Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale (RGF-CN) organise une marche contre les violences faites aux femmes mercredi 6 décembre à 12h. Cet événement, qui vise à commémorer la tuerie de Polytechnique, débutera à l'église St-Jean-Baptiste et se terminera à la Place d'Youville où il y aura des prises de parole. Durant l'événement, des rubans blancs seront distribués, symbole des 12 jours d'actions contre les violences faites aux femmes qui se clôturera.

Date : 6 décembre 2023

Heure : 12 h

Lieu : église St-Jean-Baptiste

- 30 -

Le RGF-CN regroupe des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale et travaille la défense des droits et des intérêts de toutes les femmes, l'égalité des femmes entre elles et l'amélioration des conditions de vie.

Pour plus d'informations : Catherine Gauthier | XXX-XXX-XXXX

Exemple de communiqué de presse



Regroupement
des groupes de femmes
de la région de la Capitale-Nationale
(Portneuf-Québec-Charlevoix)

Communiqué
Pour diffusion immédiate

Les féministes sont en colère !! **Action de visibilité pour dénoncer les violences faites aux femmes et aux enfants**

Québec, 26 septembre 2023 - Le Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale (RGF-CN) a organisé une action de visibilité suite à l'annonce des deux filicides à Saint-Frédéric qui ont eu lieu le 15 mars 2023, du féminicide de Katsuak laytuk survenu à Ivujivik le 15 septembre dernier et du meurtre de deux femmes hier à Longueuil. « Nous sommes en colère, et nous le demeurerons tant et aussi longtemps que ces drames continueront d'arriver », s'exclame Catherine Gauthier, co-coordonnatrice du RGF-CN. L'action qui a réuni des militantes au coin des rues Honoré-Mercier et Saint-Jean en fin d'après-midi visait à briser le silence, et exiger du gouvernement de faire de la lutte aux violences faites aux femmes et aux enfants une priorité.

Les féminicides : des violences banalisées et normalisées

Il faut souligner que le coroner a conclu que le père a posé un geste délibéré qui a mené aux homicides de ces deux enfants. « Cet homme a choisi de tuer sa famille. Ce n'est pas uniquement suicide. Il a emporté avec lui deux de ses enfants. Ce sont des meurtres, qui doivent être reconnus comme tels », s'indigne Catherine Gauthier.

Les meurtres des enfants et des femmes par un conjoint ou un ex-conjoint font partie d'un continuum de violences normalisées et banalisées. Ces violences sont le fruit d'un rapport de domination des hommes sur les femmes que la société tolère. La prise de contrôle et la domination peuvent amener le conjoint violent jusqu'au filicide afin que ses enfants ne puissent continuer à vivre sans lui et ainsi punir sa conjointe ou ex-conjointe.

Les femmes aux intersections de plusieurs systèmes d'oppression tels les femmes immigrantes, les femmes autochtones, celles en situation de handicap, les jeunes femmes, les femmes des communautés LGBTQIA, les femmes âgées, en situation d'itinérance, en situation de dépendance économique, et les femmes que la société racise sont parmi les plus à risque de subir une ou plusieurs formes de violences, elles sont surreprésentées dans les victimes de féminicides. Le féminicide à Ivujik a eu lieu dans un contexte de violence post-séparation. Il est le deuxième féminicide ayant lieu dans une communauté autochtone cette année.

Pas une de plus

Il faut refuser de baisser les bras et d'accepter que d'autres femmes et enfants soient agressées, violentées, tuées. Des solutions pour mettre fin à la violence conjugale, il en existe ! Ça passe notamment par l'augmentation du financement en prévention, en accompagnement et en hébergement des femmes victimes de violences conjugales et sexuelles, par des formations obligatoires et continues sur la violence conjugale pour tous les acteurs et les actrices qui interviennent auprès des femmes et des enfants, par des changements en profondeur de la culture de notre système de justice où les agresseurs peuvent récidiver en attente de leur procès. Les solutions sont multiples et doivent dénoncer le caractère inacceptable et criminel de la violence conjugale et renforcer la confiance des victimes et du public dans l'administration de la justice. « *Nous sommes présentes aujourd'hui pour que la population prenne conscience que la violence conjugale prend racine dans les rapports inégaux entre les femmes et les hommes et qu'il est urgent d'y mettre fin* » souligne Catherine Gauthier.

Le RGF-CN regroupe des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale et travaille la défense des droits et des intérêts de toutes les femmes, l'égalité des femmes entre elles, l'amélioration des conditions de vie.

Le service de sécurité dans nos actions collectives

L'objectif du service de sécurité est d'assurer la sécurité des participantes.

Prévoir une rencontre avec les membres du service d'ordre avant l'action (environ 15 minutes) et partager les consignes suivantes :

- ✓ **Porter un dossard jaune.** Le RGF-CN peut en prêter.
- ✓ **Se positionner de chaque côté de la marche/rassemblement,** un peu à l'extérieur, de manière à voir ses collègues du service d'ordre en tout temps. Elles se positionnent à quelques mètres de distance l'une de l'autre. Il est important de s'assurer qu'une femme ferme la marche.
- ✓ **Rester vigilantes en ce qui concerne le trafic automobile.** Aux intersections, se positionner au milieu afin d'assurer l'arrêt du trafic et attendre l'arrivée de sa collègue avant de quitter, et ainsi de suite. Ne pas se fier à la présence de la police pour assurer la gestion du trafic automobile, parfois elle quitte une intersection avant que toutes les manifestantes soient passées.
- ✓ **S'assurer que les participantes restent dans les limites prévues** par les organisatrices (ex. : une voie, deux voies). Cette consigne est pour assurer la sécurité des participantes, il est possible que des voitures passent à seulement quelques mètres de nous. Si nous sommes nombreuses et qu'il y a un mouvement de foule pour prendre toute la rue, respecter le choix des participantes et informer les organisatrices.
- ✓ **Rester attentives à la présence des « inconnus ».** Intervenir et/ou informer les organisatrices en cas de problèmes (propos et gestes violents, antiféministes, etc.).

Exemple déroulement d'une action collective

6 décembre 2023

Heure	Quoi ?
	Pratique chanson
11h00	Pratique « chanson sans peur »
	Installation et accueil
11h30	Installation du système de son Accueil des participantes et des intervenantes Rencontre du service d'ordre Distribution de rubans blancs Distribution cartons noirs et grande pancarte noms des victimes. Inviter les porteuses de noms à se placer devant Distribuer les bannières
Midi	Mot de bienvenue
	Animation générale : Merci d'être là. Pourquoi on est là? Moment de commémoration : 14 victimes de Polytechnique + féminicides en 2023. Minute de silence.
12h15	Départ de la marche
	Placer bannières et grand tissu avec nom des victimes au début de la marche. Départ de la marche vers Place d'Youville Slogans
	Arrivée à Place d'Youville
12h45	Intro et présentation prises de parole
	Prise de parole 1 : Réalités des femmes autochtones
12h55	Prise de parole 2 : Réalités des femmes immigrantes
13h00	Prise de parole 3 : Violences dans le système de santé.
13h05	Prise de parole 4: Réalité des femmes à travers le monde
13h10	Présentation de la chanson « Cancion sin miedo »
13h15	Mot de la fin et remerciements
13h15	Ramassage

Recommandations pour des événements accessibles

Pour une marche

- ✓ Le Service de transport adapté de la Capitale (STAC) doit être informé des heures et des adresses de départ et d'arrivée. Il faut annoncer les heures de début et de fin et les adresses précises dans les communications afin que les participantes puissent faire une demande de transport adapté.
- ✓ Si possible, prioriser une boucle qui revient à son point de départ.
- ✓ Si le trajet de la marche n'est pas accessible, communiquer l'horaire et l'endroit des prises de parole au début ou à la fin de la marche.
- ✓ Le parcours doit être d'une durée courte (autour de 500m) et doit éviter les côtes abruptes. Il y a la possibilité de prévoir une accompagnatrice pour les femmes en fauteuil manuel.
- ✓ Prévoir des interprètes LSQ. Vous pouvez contacter :
 - Service régional d'interprétariat de l'Est du Québec inc. (SRIEQ): <https://srieq.ca>
 - Interprétation signes et paroles (ISEP) : <https://www.isep.ca>
- ✓ Louer au besoin des rampes d'accès. Pour la région de Québec :
 - Go rampe : <https://gorampe.com/>
 - Maison André Viger : <https://andreviger.com/fr/>
 Ville de Québec : prêt possible pour les organismes reconnus
- ✓ Annoncer les mesures d'accessibilité dans vos communications, indiquez « pour les femmes en situation de handicap » au lieu de « personnes en situation de handicap » et inclure les différents logos :



Pour les activités intérieures

- ✓ Les activités virtuelles facilitent la participation des femmes vivant avec un handicap.
- ✓ Prévoir une salle accessible pour les personnes en fauteuil roulant (incluant les salles de bain).
- ✓ Vérifier si certaines auraient besoin d'un soutien ou d'un accompagnement particulier : transporter un repas, ouvrir les portes, accrocher un manteau, etc.
- ✓ Adapter le format de votre documentation pour les personnes ayant un handicap visuel (audio, gros caractères, fichiers électroniques, etc.).
 - Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain : <https://raamm.org/>
- ✓ Pour les personnes ayant des problèmes d'audition qui ne signent pas, la Ville de Québec fait le prêt pour les organismes reconnus de systèmes d'aide à l'audition qui permettent de faire voyager le son du micro à un appareil directement aux oreilles.

Pour aller plus loin :

- Carrefour familial des personnes handicapées : cfph.org/. Le CFPH offre une formation de base sur l'accessibilité des lieux et sur l'accessibilité des rencontres pour les personnes ayant des troubles neurologiques.
- Regroupement des organismes de personnes handicapées de la région 03 : www.rop03.com
voir Guide pratique d'accessibilité des événements et son aide-mémoire

Merci au comité Femmes et handicap du Carrefour familial des personnes handicapées pour sa collaboration.